

Paris, le 16 mai 2017,

COMMUNIQUE DE PRESSE

Label DD&RS 2017 : 2 établissements d'enseignement supérieur labellisés

Le **15 mai 2017**, s'est réuni pour la quatrième fois le comité de labellisation du « Label DD&RS » (Développement Durable et Responsabilité Sociétale) à l'ESSCA d'Angers en marge de l'Assemblée générale du CIRSES (Collectif pour l'Intégration du développement durable et de la Responsabilité Sociétale dans l'Enseignement Supérieur).

Le comité de labellisation a examiné les candidatures en lice de la première session 2017. L'examen s'est fait sur la base des présentations faites par les pilotes des équipes d'audit affectées aux établissements candidats et de la synthèse de l'audit.

Le Label DD&RS valorise l'engagement des établissements en matière de développement durable et de responsabilité sociétale sur la base d'un référentiel commun portant sur cinq axes : gouvernance, formation, recherche, gestion environnementale, politique sociale et ancrage territorial.

Ont ainsi obtenu, par ordre alphabétique, le Label DD&RS :

- Agrocampus Ouest
- Ecole des Métiers de l'Environnement

Pour mémoire, l'attribution peut être pour une durée de 2 ou 4 ans maximum. Des recommandations peuvent être faites par le comité de labellisation.

Il y a désormais 16 établissements labellisés. Le comité a enregistré de nouvelles et nombreuses intentions des écoles et universités pour s'engager dans le processus de labellisation. Des audits se dérouleront au cours de l'année 2017-2018. La deuxième session 2017, actuellement en cours, s'achèvera par la prochaine réunion du comité de labellisation prévue aux alentours du 15 décembre 2017.

Le Comité de Labellisation



Le dispositif de labellisation « Label DD&RS » s'inscrit dans la lignée de l'art. 55 du Grenelle 1 de l'environnement, en réponse à la feuille de route de la Conférence environnementale 2013 et au nombre des initiatives internationales rassemblées sur la plate-forme www.sustainabilityperformance.org.

Le label DD&RS permet de valoriser nationalement et internationalement au meilleur rapport bénéfices/coûts les démarches de **développement durable et de responsabilité sociétale** des établissements d'enseignement supérieur et de recherche et de monter en compétences au sein d'un collectif d'établissements engagés.

Le Comité de labellisation est composé d'un groupe de pairs et d'un groupe d'étudiants agissant en qualité d'auditeurs du label DD&RS, du Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer, du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, de la Conférence des Grandes Ecoles, de la Conférence des Présidents d'Universités, du Réseau Français des Etudiants pour le Développement Durable et de l'opérateur du label.

La gestion administrative du dispositif a été confiée à un opérateur à but non lucratif partageant les ambitions du label DD&RS : CIRSES - Collectif pour l'Intégration de la Responsabilité Sociétale dans l'Enseignement Supérieur.

Contact presse : contact@cirses.fr – tel : 06.12.05.11.12

